



**COMITÉ DE
PARENTS**

Centre
de services scolaire
des Phares

Québec 

Comité de parents – Centre de services scolaire des Phares

Procès-verbal de la rencontre du Comité de parents du Centre de services scolaire des Phares,
tenue le mardi 21 février 2023 à la salle B-301 de l'école du Mistral,
situé au 254, avenue Ross, Mont-Joli

Présences :

M ^{me} Julie Barbeau	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents
M ^{me} Marie-Pierre Boucher	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
M ^{me} Nancy Carrier	Déléguée des écoles Ste-Luce – Bois-et-Marées – Lévesque
M. Matthew Chapman	Président et Délégué de l'école des Merisiers
M. Alexandre Charest	Délégué de l'école Langevin – St-Jean
M ^{me} Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie
M ^{me} Heidi-Kim Ferguson	Déléguée de l'école des Cheminots
M. Sylvain Gagné	Délégué de l'école du Mistral
M. Bruno Ouellet	Délégué de l'école du Rocher – d'Auteuil
M ^{me} Sylvie Perron	Déléguée de l'école Norjoli
M ^{me} Brigitte Poirier	Déléguée de l'école de l'Estran
M ^{me} Sophie Picard	Déléguée de l'école des Alizés
M. Jason Ouellet	Délégué de l'école du Grand-Pavois
M ^{me} Ginette Amyot	Déléguée du CCEHDAA

Absences :

M ^{me} Emmanuelle Charette	Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux
M ^{me} Rosalie Davreux	Déléguée de l'école des Sources
M ^{me} Élie Hallé	Déléguée de l'école de la Colombe
M ^{me} Jacky Malenfant	Déléguée de l'école Paul-Hubert
M ^{me} Myriam Morissette	Déléguée de l'école du Portage
M ^{me} Émilie Ringuet	Déléguée de l'école Boijoli
M ^{me} Catherine Roy	Déléguée de l'école Grand-Défi
M. Tony Franceschini	Délégué de l'école de Mont-Saint-Louis – Du Saint-Rosaire
M. Éric Lepage	Délégué de l'école Élisabeth-Turgeon
M. Hugo Martin	Délégué de l'école de l'Aquarelle

1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE (19 H 07)

Le Président, M. Matthew Chapman, procède à l'ouverture de la réunion et déclare qu'il y a quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-22-23-105R-01

M. Matthew Chapman fait la lecture de l'ordre du jour. Le sujet suivant est ajouté au point 9. *Divers* :

- Services de garde

Le Président suggère également de laisser ce point ouvert.

Il est proposé par M. Bruno Ouellet et appuyé par M. Jason Ouellet, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soumise au Comité.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 Lecture du procès-verbal et suivi à la rencontre du 17 janvier 2023

M. Chapman demande aux membres présents s'ils ont des modifications ou des corrections à apporter au projet de procès-verbal du 17 janvier 2023. Aucune modification ou correction n'est suggérée.

Suivi : L'ajout du libellé au point 6.6 *Quorum* du document *Règles de régie interne du Comité de parents*, comme adopté par la résolution CP-22-23-104R-02 a été effectué et le document a été déposé sur la page du Comité de parents, sur le site Web du Centre de services scolaire des Phares.

4.2 Adoption du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2023

CP-22-23-105R-02

M. Chapman fait la lecture du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2023.

Il est proposé par M^{me} Nancy Carrier et appuyé par M^{me} Heidi-Kim Ferguson, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2023 tel que soumis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. CONSULTATIONS

5.1 Retour de consultation du Service des ressources éducatives (SRÉ) sur les documents *Répartition des services éducatifs entre les écoles 2023-2024, Plan triennal 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 et Critères d'inscription dans les écoles 2023-2023*

M. Chapman présente la lettre envoyée par les SRÉ.

Le Comité n'a rien à ajouter en ce qui concerne le suivi qui a été fait.

5.2 Retour de consultation du Service des ressources éducatives sur le document *Calendrier scolaire 2023-2024 en formation générale des jeunes (Primaire et secondaire)*

M. Chapman présente la lettre envoyée par les SRÉ.

Il explique ensuite qu'il a eu une rencontre avec la directrice du Service des ressources éducatives, M^{me} Marie-Hélène Gagné, afin d'éclaircir certaines informations au sujet des journées prévues pour les intempéries.

Madame Gagné lui a expliqué que la diffusion de l'information des journées prévues pour les intempéries ne peut être divulguée en début d'année scolaire en raison des consultations avec les syndicats du personnel enseignant, professionnel, et de soutien. Ces consultations ont lieu annuellement et seulement en avril. Lorsque M. Chapman a fait remarquer que ce moment de consultation pourrait très bien être changé, M^{me} Gagné lui a expliqué que ce n'était pas si simple.

La directrice des SRÉ a tout de même négocié avec les syndicats afin de faire devancer le début des consultations. Ces derniers ont accepté que cette consultation débute désormais le 1^{er} mars.

Après plusieurs délibérations, il est convenu que M. Chapman demandera à M^{me} Gagné de venir présenter plus en détail le processus en lien avec les calendriers scolaires au Comité de parents lors d'une prochaine séance.

6. OPP ET CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS

Écoles du Grand-Pavois

Monsieur Jason Ouellet nomme que les communications aux parents sont encore très problématiques dans son école. Pour illustrer son propos, il explique que la direction d'école a récemment changé, en raison de l'absence prolongée de M^{me} Mélanie Michaud. Il n'a eu connaissance de cette information qu'à la dernière séance de son conseil d'établissement, soit au moins deux semaines après l'entrée en poste de la nouvelle direction par intérim. M. Ouellet juge que cette information aurait dû être transmise aux parents dès que le changement s'est effectué. Il évoque qu'il s'agit d'une question de respect et de confiance entre les parents et l'école.

Dans un autre ordre d'idée, M. Ouellet indique qu'il a également été mandaté par son conseil d'établissement pour s'informer auprès des membres du Comité de parents sur la prochaine consultation en lien avec le redécoupage des quartiers scolaires. Il demande si les délégués ont eu de l'information à propos de ce sujet de la part de leur direction, ce à quoi M. Sylvain Gagné répond que le processus est en cours de démarche et que les écoles visées par les changements seront prochainement interpellées à ce sujet. Ces consultations devraient se tenir assez rapidement, mais les modalités de ces dernières restent à déterminer par le Centre de services scolaire.

Finalement, M. Ouellet annonce qu'un carnaval a eu lieu cette semaine, où il était possible de pratiquer plusieurs activités physiques à l'extérieur. D'ailleurs, il souligne que par manque d'espace, les enseignants d'éducation physique font preuve de créativité en organisant régulièrement des activités à l'extérieur tout au long de l'année. En effet, chaque classe pratique leur activité physique un mois sur 2 à l'extérieur durant toute l'année.

École de l'Estran

Madame Brigitte Poirier nomme que les activités physiques d'hiver sont aussi populaires à son école. Les jeunes ont entre autres la chance d'aller patiner durant leurs cours d'éducation physique. Cependant, en raison des redoux, les sorties doivent parfois être annulées. Les élèves ont même récemment participé un concours pour la construction de leur fort de neige.

Le 23 février prochain, les élèves participeront à la journée *Porte ton pyj* au profit d'Opération Enfant Soleil. Il s'agit de la 4^e participation de l'école à cet événement.

Finalement, les élèves de 6^e année vont commencer à organiser leur campagne de financement. Cette dernière prendra la forme d'un jeu-questionnaire qui sera animé par les élèves et auquel les parents pourront participer. En préparation de cet événement, les élèves devront construire un bipleur électronique lors d'un atelier sur les sciences physiques.

Écoles de l'Écho-des-Montagnes – Lavoie

Madame Cynthia Charette est fière de nous annoncer que le voyage de fin d'année prévu sur le navire Bella Desgagnés a été confirmé et que ce dernier se déroulera du 1^{er} au 4 mai 2023. Une petite visite guidée est également prévue à la Romaine. Pour leur campagne de financement, l'école a participé avec un kiosque au tournoi de balle donnée et invite les gens à assister à plusieurs spectacles les vendredi et samedi 24 et 25 février prochains.

Écoles des Cheminots

Madame Heidi-Kim Ferguson nous informe qu'un conteneur a été installé pour entreposer l'équipement de sport hivernal des écoles (skis, raquettes). Cet équipement sera également accessible à la population. Elle nous informe également que certains élèves ont participé à un spectacle de musique en collaboration avec le Mistral et Ste-Luce.

École des Alizés

Madame Sophie Picard renchérit sur les activités hivernales en annonçant que son école a elle aussi fait l'acquisition de trottinettes des neiges durant la dernière année. De plus, une sortie scolaire à Val d'Irène a été organisée par l'école.

Elle profite de cette occasion pour informer les membres présents que les élèves pourront participer à un atelier musical *Cheffe 101*, qui aura lieu le 7 mars prochain. Cet atelier est présenté gratuitement par l'Orchestre symphonique de l'Estuaire et vise essentiellement à rencontrer les jeunes dans leur milieu scolaire et de leur offrir une expérience vivante avec sept musiciens professionnels et la cheffe d'orchestre.

Elle partage ensuite une lettre très touchante de M. Daniel Marchand, enseignant à la retraite qui vient faire des remplacements à l'école des Alizés. Il a malheureusement perdu sa fille l'année dernière, qui est décédée après plusieurs mois de lutte contre sa maladie. Avant son départ, M. Marchand et sa fille ont travaillé sur un projet et pour lui rendre hommage, il a pris la décision de mettre ce projet en place en offrant une bourse annuelle de 125 \$ au nom de sa fille Évelyne, pour ainsi reconnaître l'élève de 6^e année à l'école des Alizés qui aura fièrement soigné sa langue française durant son passage au primaire.

Madame Picard nous informe ensuite qu'elle a été mandatée par son conseil d'établissement pour aller chercher de l'information auprès des autres écoles pour leur comité utilisateur des services de garde récemment mis en place. Monsieur Sylvain Gagné l'informe que la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) a probablement des informations à ce sujet sur leur site Internet.

Madame Marie-Pierre Boucher nomme que son école avait déjà envisagé de mettre en place un tel comité, mais qu'étant donné que les sujets peuvent se doubler avec le conseil d'établissement l'idée n'a pas été retenue.

En consultant le site Internet de la FCPO, M^{me} Julie Barbeau nous informe qu'un webinaire au sujet des services de garde aura lieu le 5 juin prochain. Madame Picard invite les autres délégués à la contacter s'ils ont des idées de sujets pertinents qui pourraient être explorés par son comité.

Écoles des Beaux-Séjours

Madame Marie-Pierre Boucher souligne qu'à l'occasion de la Semaine des enseignants, le personnel enseignant a eu droit à des massages sur chaise. Elle félicite cette initiative qui a certainement contribué à rendre l'environnement de travail plus agréable.

Elle annonce ensuite que les activités parascolaires sont maintenant de retour sur les heures du midi, notamment des sessions de djambé.

Elle demande ensuite l'avis des délégués sur une situation particulière qui a lieu présentement à son école. Une élève en difficulté d'apprentissage aurait besoin d'une ressource éducative, mais l'école n'est pas en mesure de lui fournir l'aide dont elle a besoin. Les parents se sont donc tournés vers une ressource privée, qui a de la disponibilité pour prendre cette élève en charge. Pour accommoder les parents, cette ressource serait prête à se déplacer directement à l'école sur les heures de classe. Malheureusement, en raison d'un manque d'espace, l'école refuse de la laisser entrer pour effectuer ses suivis avec l'élève. Celle-ci est donc privée d'un service auquel elle a droit. Madame Boucher demande aux délégués s'ils ont déjà eu connaissance d'une situation semblable, ce qui n'est pas le cas. Madame Ginette Amyot, déléguée au Comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCEHDAA) propose à M^{me} Boucher de contacter son comité pour évaluer les solutions possibles à ce problème.

7. TRÉSORERIE

7.1 Acceptation des dépenses depuis la dernière séance

CP-22-23-105R-03

M^{me} Nancy Carrier présente les dépenses encourues depuis la dernière réunion.

<u>Opérations courantes du Comité de parents</u>	<u>Fonds commun</u>
Solde reporté : 8 068,13 \$	Dépôt 0 \$
Frais d'intérêts : 2,95 \$	Dépenses 0 \$
Frais de secrétariat : 140,00 \$	
Solde au compte : 7 925,18 \$, au 21/02/2023	Solde au compte : 8 553,74 \$, au 21/02/2023

Il est proposé par M^{me} Julie Barbeau, appuyée par M^{me} Heidi-Kim Ferguson, d'accepter les dépenses du Comité de parents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.2 Révision budgétaire 2022-2023

M^{me} Carrier présente la mise à jour du budget alloué au compte principal ainsi que celui du compte commun.

Madame Sophie Picard demande si le Comité de parent a procédé à son inscription aux offres de formation, incluant l'accès au congrès annuel de l'Institut TA. Puisque la date officielle donnant droit à un rabais est dépassée, il est suggéré de communiquer avec l'Institut TA par courriel pour s'informer sur la possibilité d'obtenir une réduction sur l'inscription de groupe. Certains membres, incluant M^{me} Picard, nomment cependant que les conférences semblent plus à l'intention des enseignants. Dépendamment des sujets, ces conférences pourraient tout de même être intéressantes et pertinentes pour les parents.

8. INFORMATIONS

8.1 Présidence

Comme M. Chapman l'a mentionné plus tôt, il a rencontré la directrice du Service des ressources éducatives le 24 janvier dernier pour discuter du calendrier scolaire.

M. Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles et du Transport, aimerait rencontrer le Comité de parents afin de présenter les changements apportés à la *Politique sur l'admissibilité au transport* et aux procédures qui en découlent. Comme le Comité accepte d'accéder à sa requête, M. Ruest sera présent le 21 mars prochain et fera sa présentation avant la séance prévue à 19 h.

Monsieur Jean-François Parent, qui a déjà été le directeur général du Centre de service scolaire des Phares a envoyé un courriel au président afin de lui demander s'il pouvait venir faire une présentation d'environ 30 minutes au sujet de son Forum « Parlons éducation ».

Après divers échanges, il est décidé que le Comité de parents ne devrait s'en tenir qu'au mandat qu'on lui a donné, c'est-à-dire de ne se prononcer que sur les sujets pour lesquels il est consulté. Monsieur Chapman informera donc M. Parent de cette décision.

8.2 Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Le [Règlement sur la procédure de sélection et de recrutement des protecteurs régionaux de l'élève](#) a été publié dans la Gazette officielle du Québec ce mercredi 25 janvier. Contrairement aux [recommandations de la FCPQ](#), le Règlement ne précise pas les modalités de consultations des associations ou des organisations chargées de désigner un membre du comité de sélection, comme la FCPQ, ni les délais applicables au processus de recrutement et de sélection. Des changements importants ont toutefois été apportés au projet de règlement.

Nouvelle page du ministère sur les ressources pour les élèves HDAA

Le ministère de l'Éducation a réorganisé sa [page d'adaptation scolaire](#) pour mettre de l'avant les ressources pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Ainsi, la Direction de l'adaptation scolaire a produit [des documents synthèses](#) permettant une vue d'ensemble pour les élèves HDAA.

Échange avec le ministre de l'Éducation

Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, était présent en mode virtuel. Il a rappelé ses sept priorités en éducation et a souligné l'importance de l'apport des parents en éducation. Il s'en est suivi une période de questions. Nous avons transmis à l'équipe du ministre les questions n'ayant pas pu lui être posées.

Atelier compétences parentales et besoins des parents – Évaluations et communications

Les délégués et déléguées ont réfléchi aux éléments qui pourraient les aider à mieux accompagner leurs enfants dans leur cheminement scolaire. Lors de la plénière, le plan de réussite individualisé (PRI) et la qualité et la fréquence des communications et des collaborations entre l'école et les parents sont ressortis. Ces réflexions nous aideront à porter la voix des parents.

Planification stratégique

La directrice générale de la FCPQ, Corinne Payne, a fait un suivi de la planification stratégique de la FCPQ. Elle invite les comités de parents membres à compléter la consultation sur le plan d'action 2023-2024 de la FCPQ avant le 15 mars.

Projets pédagogiques particuliers (PPP)

Rénaud Beauchesne, formateur à la FCPQ, et Hervé Charbonneau, responsable de la formation, ont présenté un historique des projets pédagogiques particuliers. Les délégués ont ensuite réfléchi aux objectifs à prioriser dans la mise en place de projets pédagogiques particuliers au CÉ, au CP et à la FCPQ. Lors de la plénière, l'accessibilité aux PPP, la persévérance scolaire, le partage des bons coups, l'égalité pour tous les élèves et la collaboration avec le ministère ont été soulignés.

Bilan de la gouvernance au CA et au CÉ

La directrice générale et la secrétaire générale de la FCPQ ont dévoilé les résultats préliminaires du sondage sur le bilan de la gouvernance. Les déléguées et délégués ont ensuite discuté de leurs besoins en matière de gouvernance. Les besoins en communication et en accompagnement sont ressortis pendant la plénière.

Forum des parents EHDAA

Les déléguées et délégués du Forum ont réélu M^{me} Stéphanie Powers, du comité EHDAA du CSS des Draveurs, et M^{me} Mélanie Huard, du CSS du Val-des-Cerfs, comme déléguées EHDAA au Conseil général de la FCPQ. Madame Marie-Josée Gaudet, du CSS de Saint-Hyacinthe, est élue substitut.

Madame Lorraine Doucet nous a parlé d'exclusion scolaire : elle a notamment présenté les enjeux entourant l'exclusion scolaire des élèves HDAA et a généreusement répondu aux questions des participants.

Projet 294 du ministère de l'Éducation- Organisation et financement des services EHDA

Madame Annie Goudreau, conseillère EHDA, et madame Marie-Hélène Talon, coordonnatrice du service aux parents, ont présenté en primeur les résultats préliminaires du récent sondage sur les services EHDA et les parents ont réfléchi aux actions que les comités EHDA et la FCPQ pourraient réaliser pour faire avancer le projet 294.

Le prochain Conseil général du 15 avril 2023 aura lieu au Manoir du Lac-Delage, à Québec.

Il est déjà temps de s'inscrire au [Grand rendez-vous national des parents](#) qui aura lieu le 3 juin prochain.

Madame Cynthia Charette félicite M^{mes} Julie Barbeau et Jacky Malenfant pour leur implication auprès de la FCPQ. Tous les membres s'accordent à dire qu'elles font un travail exceptionnel et que sans elles, ils ne seraient pas autant informés sur les sujets traités par la FCPQ.

8.3 Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Phares

Monsieur Sylvain Gagné informe le Comité de parents (CP) que la dernière séance du conseil d'administration (CA) a eu lieu le 7 février dernier. Lors de cette séance, le CA a notamment adopté les calendriers scolaires qui ont été soumis en consultation au CP le mois dernier. Il a également adopté une entente sur le programme de qualification environnementale relatif aux halocarbures, l'enregistrement de la Ferme-école en tant qu'exploitation agricole au MAPAQ, la révision budgétaire pour l'année scolaire 2022-2023, ainsi que la reddition de comptes pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 7 février 2023.

Le CA a également discuté des règles de régie interne du Comité d'enquête à l'éthique et de déontologie ainsi que des travaux en cours du Comité de gouvernance et d'éthique et du Comité des ressources humaines.

Une période à huis clos a eu lieu pour discuter du contrat de la nouvelle directrice générale.

Monsieur Gagné indique qu'en plus d'une séance de travail prévue le 14 mars prochain, il est possible que 2 autres séances extraordinaires s'ajoutent d'ici la fin du mois d'avril.

Concernant l'adoption des calendriers scolaires, M. Jason Ouellet est déçu de constater que les recommandations du CP ne semblent avoir eu aucun impact sur la décision finale. Une longue discussion sur le rôle des administrateurs élus par le CP pour représenter les parents au CA s'en suit. Au terme de cette dernière, M^{me} Marie-Pierre Boucher rappelle à tous que les séances sont publiques et invite les membres du CP à participer au point réservé au public s'ils ont des questions ou des sujets sur lesquels ils souhaiteraient débattre.

8.4 Comité consultatif de transport

La première rencontre du Comité consultatif de transport a eu lieu le 31 janvier dernier. D'entrée de jeu, M. Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles et du Transport a rappelé le mandat de ce comité consultatif, ainsi que le rôle de ses membres. Il explique ensuite qu'il y a peu de rencontres annuelles, puisqu'il y a peu de situations où le comité doit être consulté dans une année scolaire. Il faut cependant s'attendre à ce qu'il y ait plusieurs rencontres l'an prochain, puisque le renouvellement des contrats avec les transporteurs est prévu au 30 juin 2024.

M. Ruest a ensuite présenté les modifications apportées à la *Politique d'admissibilité au transport scolaire* ainsi qu'aux procédures qui en découlent.

Parmi les modifications qui ont été apportées, on retrouve notamment une modification sur les distances de marche, une augmentation des frais (+ 25 \$) pour les mesures d'accommodement pour le transport du matin et du soir, une augmentation du tarif pour les laissez-passer occasionnels pour le transport du matin et du soir (+1 \$) et pour les laissez-passer pour les élèves fréquentant les centres de formation professionnelle (4 \$ par voyage).

Concernant les frais pour les mesures d'accommodement du matin et du soir, il faut prendre en considération que ce montant n'avait pas été majoré depuis 10 ans. Le coût proposé est de 150 \$ par type d'accommodement, pour un maximum de 2 accommodements par élève ou de 3 accommodements par famille.

Puisque la consultation du CP est attendue pour la fin du mois de mars, et que M. Ruest souhaite présenter le détail des modifications apportées aux membres du Comité de parents, il a été convenu que M. Ruest participera à la rencontre du 21 mars prochain. Les délégués pourront poser leurs questions lors de cette présentation.

Concernant le transport du midi : un déficit de 38 500 \$ est à prévoir cette année. Pour réduire ce déficit, une augmentation de 40 \$ pour le transport du midi est à prévoir à partir de l'an prochain.

Les enjeux de communication concernant les bris de services de la part des conducteurs ont été discutés. Il a été constaté que dans la plupart des situations nommées, le Transport scolaire n'avait même pas été mis au courant de ces situations. Le régisseur au transport, M. David Bélanger-Roussel, va s'assurer qu'un rappel soit fait aux transporteurs et à leurs employés sur l'importance de communiquer rapidement l'information lorsqu'il y a une situation de bris de service ou de retard à prévoir.

En ce qui concerne la déclaration ou les demandes d'évaluation des zones dangereuses, une demande écrite doit obligatoirement être transmise par courriel à l'adresse transport@cssphares.gouv.qc.ca. Toutes les demandes reçues à cette adresse sont normalement ajoutées à l'ordre du jour d'une prochaine séance afin que le comité puisse en faire l'évaluation.

Madame Sylvie Perron, qui était également présente à cette rencontre à titre de substitut du CP, a fait part au Comité d'une situation entraînant un délai d'attente jugé inacceptable pour le transport des élèves du primaire le soir en direction de Sainte-Flavie. En effet, puisque ces autobus sont mixtes (primaire et secondaire) les jeunes du primaire doivent attendre que l'embarquement des élèves du secondaire au Mistral qui habitent dans le même secteur soit complété avant de pouvoir retourner chez eux, ce qui représente une attente d'au moins 30 minutes chaque jour. Le Service du transport a répondu qu'il allait se pencher sur cette question et évaluer les possibilités d'amélioration en fonction des effectifs à leur disposition.

La question de l'installation de caméras de sécurité à bord des autobus scolaires a aussi été abordée. Il faut savoir que cette pratique n'est mise en place que lorsque des situations répétées suffisamment graves pour justifier l'utilisation d'une caméra sont déclarées par un élève ou un employé. Cela est principalement le cas lorsque le Service du transport procède à une enquête pour valider que les faits reprochés sont bel et bien réels. Les parents d'élèves fréquentant un autobus où un tel dispositif est installé sont alors avisés que leurs enfants seront filmés.

Le Service du transport encourage les parents à dénoncer les situations qui sont jugées problématiques le plus rapidement possible et de ne pas attendre trop longtemps pour le faire. Le canal de communication officiel pour ce type de situation est d'en parler avec la direction d'école, qui s'assurera de faire le suivi auprès du Transport scolaire. En effet, puisque les directions d'établissement doivent assurer la sécurité des élèves, ce sont à elles d'intervenir dans des cas comme ceux-là.

Finalement M^{me} Charette partage rapidement que le Transport scolaire lui a envoyé par courriel une nouvelle version du document présenté lors de la rencontre faisant état de changements qui ne figuraient pas à ce document. Elle compte donc éclaircir ce point à la prochaine rencontre.

8.5 Comité consultatif des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCEHDAA)

M^{me} Ginette Amyot annonce qu'une rencontre du CCEHDAA a eu lieu le 23 janvier dernier. Lors de celle-ci, M. Hugo Perry, directeur par intérim des ressources financières a fait la présentation d'un document sur la répartition des ressources financières. Le Comité a senti de l'ouverture et de l'écoute de la part de M. Perry.

Des enjeux de communication ont aussi été nommés. Elle cite en exemple le manque d'information pour aider les parents d'élèves HDAA à leur inscription dans une classe adaptée. À cet égard, elle

trouve que le site Internet du CSSDP n'est pas convivial. Des démarches sont en cours pour rectifier la situation. Un recueil des ressources locales pour les parents est également en cours d'élaboration.

La prochaine rencontre du CCEHDAA est prévue le 27 mars prochain.

9. DIVERS

Par manque de temps, le sujet « *Services de garde* » ajouté en début de rencontre sera reporté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

M. Bruno Ouellet désire faire une courte intervention. Il s'interroge sur la possibilité de déclarer l'absence d'un enfant à l'école à la fois au Portail parent et au service de garde. Les autres membres présents sont bien d'accord sur l'aspect pratique de cette suggestion.

En effet, comme le système Mozaïk Portail ne communique pas avec le système qui gère les services de garde, les parents doivent aviser l'absence de leur enfant à deux endroits. Cet aspect démontre encore une fois que les communications gagneraient à être améliorées, tant à l'intérieur des écoles, qu'avec les parents.

10. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Le temps alloué aux sujets a difficilement été respecté. Il faudra se rappeler de faire plus attention à cela lors des prochaines rencontres. Malgré cela, dans l'ensemble, les membres présents ont apprécié cette réunion.

11. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du Comité de parents se tiendra le 21 mars 2023 au Centre administratif situé à Rimouski. Puisqu'il y a possibilité d'y avoir deux présentations de la part des directions du Service des ressources éducatives et du Service des ressources matérielles et du Transport, l'heure de début reste à confirmer.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-22-23-105R-04

Il est proposé par M. Sylvain Gagné, appuyé par M^{me} Sylvie Perron, de procéder à la levée de l'assemblée à 22 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Matthew Chapman
Président
Comité de parents 2022-2023

Alexandre Charest
Secrétaire
Comité de parents 2022-2023